

## Après L'école au collège

Les programmes à double reconnaissance de crédit existent en Ontario depuis plus de dix ans. Il convient de souligner que ces programmes comportent deux objectifs : aider les élèves à obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) et faciliter une transition harmonieuse vers les études postsecondaires (formation en apprentissage, collège, université).

Nos données les plus récentes indiquent que :

- le taux de réussite dans les programmes à double reconnaissance de crédit en 2015-2016 était de 91 %;
- 76 % des participants qui étaient en 12<sup>e</sup> année ont obtenu leur DESO l'année où ils ont suivi leur double reconnaissance de crédit;
- 34 % de ceux qui ont suivi un cours à double reconnaissance de crédit en 2012-2013 s'étaient inscrits à un programme collégial à temps plein deux ans plus tard.

Bien que ces résultats soient impressionnants, il y a une crainte que plusieurs élèves qui terminent avec succès une double reconnaissance de crédit ne présentent pas de demande d'admission aux études postsecondaires (apprentissage, collège et université) ou présentent une demande mais ne s'inscrivent pas. Nous avons obtenu un financement spécial qui, nous l'espérons, nous permettra de mieux comprendre les décisions prises par les élèves des programmes à double reconnaissance de crédit concernant la poursuite de leurs études et fournira aussi des soutiens supplémentaires dans le but d'éliminer certains des obstacles qui empêchent les élèves de les poursuivre.

La vision de l'Ontario est que les « Ontariennes et Ontariens de tous âges recevront les soutiens dont elles ou ils ont besoin pour poursuivre leurs études postsecondaires (apprentissage, collège ou université), avoir tous la même possibilité de réaliser leurs rêves et leur plein potentiel, et prospérer dans l'économie du savoir mondiale ».

Dans le cadre des efforts visant à favoriser l'atteinte de cet objectif, le ministère de l'Éducation fournit un financement supplémentaire pour améliorer les programmes à double reconnaissance de crédit existants de L'école au collège (L'EAC), en cherchant en particulier à faire connaître l'importance des études postsecondaires et à fournir de l'information aux élèves et aux parents concernant les itinéraires, les possibilités et les soutiens des études postsecondaires, y compris de l'information sur la transformation du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO).

### Principales composantes du programme

- A. Conseillers collégiaux :
- Connaissent bien les programmes d'études postsecondaires, les processus d'admission, les processus de sélection, le RAFEO;
  - Présentés par/soutenus par le corps enseignant de L'EAC;

- Capables de fournir un accès aux ordinateurs pour la recherche en ligne et les demandes d'admission aux études postsecondaires et d'aide du RAFEO.
- B. Trois conversations en petits groupes d'une heure dirigées par un conseiller collégial et axées sur :
- la recherche et l'étude des programmes d'études postsecondaires qui présentent un intérêt;
  - la demande d'admission aux études postsecondaires (par l'entremise du SACO ou de l'OUAC, les frais étant payés par l'initiative);
  - le financement des études postsecondaires (y compris la façon de remplir une demande d'aide du RAFEO).
- C. Jusqu'à quatre heures de discussion individuelle par élève et suivis auprès d'un conseiller.
- D. Perfectionnement pour les conseillers collégiaux. Faire rapport sur les résultats des participantes et des participants.

## Notes

Pour chacune de ces nouvelles propositions indiquez « Projet pilote », question de faciliter leur pistage.

Les EPR devraient soumettre leur proposition le ou avant le 14 juillet 2017. L'étude des propositions prendra place durant la semaine du 18 juillet et les résultats seront alors communiqués. Les propositions seront acceptées jusqu'à épuisement des fonds. Ces activités et forums peuvent se dérouler dès le premier semestre de 2017 – 2018.

## Financement

Effectuez une demande de financement à partir de la section 'Divers' plutôt que les montants repères des activités et des forums. Vous pouvez solliciter une demande globale ou encore de multiples demandes.

Utilisez la méthode de calcul du tableau qui suit plutôt que les montants repères des activités et des forums; assurez-vous d'indiquer le nombre d'élèves approuvés ainsi que le nombre de classes de chacun des semestres (incluez les programmes d'été de l'EAC).

Ajouter dans la section « Divers »	Données pour un groupe de 20 élèves de L'EAC	Calcul (inscrire dans la case 'Divers' des 'Remarques')
Frais de demande OCAS	1 900,00 \$	# d'élèves de L'EAC x 95,00 \$
Conversations en petits groupes	135,00 \$	3 x 45,00 \$ / heure

<b>Ajouter dans la section « Divers »</b>	<b>Données pour un groupe de 20 élèves de L'EAC</b>	<b>Calcul (inscrire dans la case 'Divers' des 'Remarques')</b>
Entretiens individuels	3 600,00 \$	4 sessions x # élèves de L'EAC x 45,00 \$ / heure
Perfectionnement et rapport pour la conseillère ou le conseiller du postsecondaire	2 160,00 \$	6 jours de huit heures x 45,00 \$ / heure x # de classes de L'EAC
Ressources pour ateliers	500,00 \$	25,00 \$ x # d'élèves de l'EAC
<b>Total</b>	<b>8 295,00 \$</b>	

Pour toute question communiquez avec David Armstrong au [davidarmstrong@hurontel.on.ca](mailto:davidarmstrong@hurontel.on.ca)